



COMITÉ TECHNIQUE DE CAMIONNAGE DU QUÉBEC

Banque de données du C.T.C.Q.

DICTIONNAIRE TECHNIQUE CTCQ

Vous trouverez dans cette chronique des définitions techniques, formules, consommation, etc.. La plus value dans tout ça vous demandez-vous ?

Il y a plusieurs volets et qui sont entre autres:

- Faciliter notre travail lors d'émission de Normes, Bulletins, Directives, Textes, Réglementation;
 - Augmenter ou maintenir à niveau notre degré de connaissance;
 - Uniformiser le langage entre nous.

Ce dictionnaire, pour qu'il soit intéressant, doit refléter nos besoins. C'est pourquoi vous vous devez de l'alimenter. Si vous trouvez une meilleure définition ou une définition qui n'apparaît pas dans cette chronique, auriez-vous l'amabilité de nous en informer.

N.B. Certains mots sont traduits en anglais et placés entre parenthèses ex : Pare-chocs (bumper)

Mise en garde : vous comprendrez sûrement que le C.T.C.Q. ne peut être tenu responsable des erreurs, omissions, mauvaises interprétations, etc., si vous utilisez le texte ci-après en tout ou en partie.

Écrivez-nous: vos commentaires, votre réaction, vos suggestions, c'est important : administration@ctcq.ca

Merci à tous ceux et celles qui me font parvenir des Courriels !

COMMENT TROUVER L'ANNÉE DE FABRICATION D'1 VÉHICULE ?? FACILE !!

Un numéro de série est fixé à 17 caractères.

La **10^{ème}** position du numéro de série représente l'année.

Les lettres I, O, et Q ne sont jamais utilisées.

Seulement les chiffres arabes et les lettres
romaines suivantes sont utilisés :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

A B C D E F G H J K L M N P R S T U V W X Y Z

ANNÉE	CODE	ANNÉE	CODE	ANNÉE	CODE
1981	B	1991	M	2001	1
1982	C	1992	N	2002	2
1983	D	1993	P	2003	3
1984	E	1994	R	2004	4
1985	F	1995	S	2005	5
1986	G	1996	T	2006	6
1987	H	1997	V	2007	7
1988	J	1998	W	2008	8
1989	K	1999	X	2009	9
1990	L	2000	Y	2010	A

Alcooliseur : (antifreeze device)	Appareil permettant l'injection ou la vaporisation d'alcool dans le circuit pneumatique pour éliminer les risques de gel.
Année de modèle : Réf.: RSVA	Désigne l'année utilisée pour désigner un modèle de véhicule distinct, indépendamment de l'année civile réelle de production du véhicule, dans la mesure où la période de production est inférieure à 2 ans (2 ans est à titre suggestif, vous placez la valeur de votre choix).
Arbre à came de frein : (brake cam)	Levier amplificateur d'effort qui sert d'intermédiaire entre la poussée du récepteur de freinage et le mécanisme d'attaque directe des freins.
Arbre de transmission principale : (main drive shaft)	Arbre de transmission reliant la boîte de vitesses principale au pont arrière
Arrimer : (boom It Down)	Arrimer une cargaison à l'aide de treuil d'arrimage avec courroie en nylon, chaîne ou câble d'acier (<i>to tighten chains around freight</i>).
Article 424 de la sécurité routière : (overdriving the headlights)	A conduit un véhicule, sans allumer les phares et feux intégrés, alors que les conditions atmosphériques le nécessitent (<i>Driving at a speed that will not permit a driver to stop the vehicle within the distance he or she can see ahead</i>).
Bâche : (tarpaulin) Note : - Au Québec, le terme toile est utilisé abusivement pour désigner une bâche.	Pièce de tissu épais et imperméabilisé dont on se sert pour recouvrir divers types de carrosseries de véhicules industriels afin de protéger les marchandises transportées contre les intempéries.
Benne basculante : (dump body)	Carrosserie de véhicule industriel constituée d'une caisse métallique pouvant pivoter, suivant sa construction vers l'arrière ou latéralement, sous l'action d'un leveur de benne.
Béquilles additionnelles : (peg leg)	Pour empêcher la semi-remorque de basculer vers l'avant au moment du dételage (<i>A liftable axle with only one wheel at each end</i>).
Boîte de transfert : (transfert case)	Train d'engrenage monté sous carter, installé sur des véhicules à essieu avant moteur et susceptible d'entraîner les transmissions arrière et avant simultanément.
Boîte de vitesse principale : (main transmission)	Terme à éviter : Transmission. Boîte de vitesses qui est directement accolée au moteur de traction du véhicule.
Bouton de commande de freinage :	Bouton de commande d'un robinet de freinage qui doit être soit enfoncé, soit tiré pour agir sur un dispositif de freinage.
C.T.C.Q. :	Comité Technique de Camionnage du Québec.
Cabine basculante : (tilt cab)	Cabine avancée pouvant pivoter autour de sa base avant pour faciliter l'accès au compartiment moteur.
Cabine classique : (long nose cab)	Cabine de conduite fixe placée entièrement derrière le compartiment moteur. Il y a aussi d'autres types de cabine : semi-avancée (à capot court), avancée, haute, basse, avancée surbaissée, avancée non-couchette, avancée couchette, reculée, à capot, double, profonde, monoplace déportée, basculante...
Cabine couchette :	Cabine de conduite comportant un compartiment couchette.

(sleeper cab)	
Cabine double ou cabine d'équipe : (crew cab)	Cabine de conduite de véhicule utilitaire, de type approfondi, munie d'une banquette à l'arrière du poste de conduite.
Cadre auxiliaire : (body subframe) Notes : - La forme abrégée subframe est aussi utilisée. Un faux cadre n'a pas pour but de renforcer le cadre de châssis principal.	Structure métallique rectangulaire reposant sur la totalité de la longueur carrossable du cadre du châssis du véhicule, servant à supporter la carrosserie.
Cadre de châssis surbaissé : (dropped chassis frame)	Cadre de châssis de véhicule dont les longerons sont incurvés en forme de voûte à l'emplacement du train arrière.
Cadre de châssis : (frame)	Structure métallique soutenant les organes mécaniques, la cabine et la carrosserie d'un véhicule industriel.
Came de frein : (brake cam)	Roue excentrée en forme de S, montée au bout de l'arbre à came de frein, qui transforme le mouvement circulaire en un mouvement rectiligne nécessaire pour serrer les segments de frein garnis contre les tambours de frein de roue.
Camion dérivateur : (yard jockey) voir aussi Dérivateur	De type Ottawa (<i>A person who operates a yard tractor or yard mule; a special tractor used to move semi-trailer around the terminal yard</i>).
Camion porteur :	Terme à éviter soit : straight body. Camion qui transporte sur ses propres essieux toute la charge légalement admissible.
Camionnage :	Transport par camion ou transport routier de marchandises.
Capucine : (body extension over cab)	Partie d'un fourgon surplombant le toit d'un camion porteur. Ex. : fourgon de déménagement.
Carrosserie de véhicule industriel (commercial vehicle body) : Notes : - 1. Au Québec, le terme boîte est utilisé abusivement pour désigner cette notion. 2. La carrosserie peut être rapportée ou intégrée; les principaux types de carrosseries sont : le plateau, le fourgon, la benne et la citerne.	Superstructure montée sur un châssis de véhicule et conçue pour transporter du fret ou des passagers.
Carrosserie-atelier : (utility or service body) Note : - Cette carrosserie est utilisée, par exemple, par les électriciens et les plombiers.	Carrosserie d'un véhicule industriel compartimentée, montée sur un véhicule de faible tonnage, pouvant servir d'atelier de dépannage mobile.
Chaîne cinématique :	Ensemble des organes interposés entre le volant moteur et les roues motrices servant à transmettre le mouvement à celles-ci.
Charge nominale :	Poids total de la marchandise pouvant être transportée de façon sécuritaire.

Charge utile maximale : (maximum payload)	Poids maximal de chargement qu'un véhicule routier ou un ensemble de véhicules peut transporter.
Charge utile : (payload)	Terme à éviter : charge payante. Poids du chargement qu'un véhicule routier transporte.
Châssis renforcé :	Poutrelles du châssis munies d'un profilé supplémentaire afin d'atteindre le module de section indiqué dans l'Option. Le profilé doit s'étendre depuis le support arrière du ressort avant jusqu'au bout du châssis arrière.
Châssis-cabine : (chassis-cab)	Assemblage du châssis, de la cabine et de tous les accessoires et équipements standards du véhicule porteur.
Chauffe-moteur :	Appareil qui assure le préchauffage du liquide de refroidissement du bloc-moteur.
Chauffeur propriétaire :	Chauffeur auquel appartient le camion.
Chauffeur :	Personne dont le métier est de conduire une automobile ou un véhicule lourd.
Cinémomètre :	Indicateur de vitesse.
Cisaillement :	Effort tranchant par unité de surface du corps.
Citerne (épotage) :	Action de transvaser le contenu d'une citerne.
Citerne compartimentée :	Citerne dont la cuve, munie de plusieurs compartiments, permet le transport simultané de produits divers.
Citerne : (tanker body)	Carrosserie d'un véhicule industriel constituée d'une cuve fermée, utilisée pour le transport en vrac de produits liquides, gazeux ou pulvérulents.
Cloison antiroulis, chicane : (baffle)	Écran transversal à l'intérieur de la cuve d'une citerne pour produits liquides, utilisé pour prévenir un ballonnement excessif.
Commande de blocage de différentiel :	Robinet placé sur la planche de bord, permettant le blocage à distance d'un différentiel à l'aide d'un dispositif pneumatique.
Compression :	Force de compression par unité de surface.
Compteur kilométrique d'essieu :	Totalisateur kilométrique à navette monté au bout du moyeu de la roue arrière.
Connaissance :	En anglais : "Bill of lading". Écrit qui, constatant le contrat de transport, identifie notamment les parties au contrat et informe des caractéristiques du bien à transporter.

<p>Consommation annuelle de carburant (en litres). Utilisez la formule suivante pour estimer votre consommation et vos coûts annuels en carburant et afin d'évaluer les économies que vous pourriez réaliser en comparant des véhicules neufs :</p>	$\text{Consommation annuelle (en litres)} = \left[\frac{\text{Distance parcourue annuellement (km)} \times \frac{\% \text{ conduite en ville}}{100} \times \text{Cote de consommation de carburant en ville (L/100 km)}}{100} \right] + \left[\frac{\text{Distance parcourue annuellement (km)} \times \frac{\% \text{ conduite sur route}}{100} \times \text{Cote de consommation de carburant sur route}}{100} \right]$ <p>Coût annuel = Consommation annuelle x Coût du carburant (¢/L)</p>
<p>Coût annuel de carburant :</p>	<p>(consommation annuel) X (coût du carburant(¢/Litre))</p>
<p>Constructeur de véhicules : (vehicle manufacturer)</p>	<p>Entreprise qui procède aux opérations d'achat, de transformation, d'usinage, d'assemblage, de finition et d'essais requis pour obtenir le véhicule.</p>
<p>Couchette :</p>	<p>Lit de bord aménagé dans le compartiment d'un véhicule lourd réservé au repos des chauffeurs.</p>
<p>Couple :</p>	<p>Effort de torsion ou de rotation pouvant ou non créer un mouvement, mesuré en force et en distance, du centre où la force est appliquée. Exemple : livre-pied.</p>
<p>Courtier :</p>	<p>Terme employé dans l'industrie du camionnage pour désigner un "intermédiaire" en service de transport.</p>
<p>Crapaud :</p>	<p>Pièces de métal destinées à maintenir la ou les jantes à l'emplacement voulu sur une roue à rayon.</p>
<p>Cylindrée :</p>	<p>C'est le volume que déplace le piston en remontant du PMB au PMH.</p>
<p>Demi essieu : (split axle)</p>	<p>Essieu porteur sans poutre centrale. Ce type d'essieu peut se retrouver, par exemple, sur les trains roulants de semi-remorques porte engins.</p>
<p>Dépressiomètre de colmatage : (air intake restriction gauge) Note : - Cet instrument permet de connaître le moment où le nettoyage ou le remplacement de la cartouche filtrante est indispensable.</p>	<p>Manomètre monté sur le tableau de bord, indiquant l'importance de la dépression créée par l'interposition de la cartouche filtrante du filtre à air sec dans le circuit d'aspiration.</p>
<p>Dérivateur : (yardbird)</p>	<p>Chauffeur, jockey (<i>A person who operates a yard tractor or yard mule; a special tractor used to move semi-trailer around the terminal yard.</i>)</p>
<p>Diabolo : (jeep dolly)</p>	<p>Avant-train amovible muni d'une sellette d'attelage.</p>
<p>Différentiel à glissement limité : (limited slip differential)</p>	<p>les roues peuvent tourner à des vitesses différentes et le "torque" tentera d'être transmis à la roue ayant le plus de traction.</p>

<p>Direction à assistance intégrée : (integral power steering)</p>	<p>Direction dans laquelle le dispositif d'assistance hydraulique est incorporé au boîtier.</p>
<p>Dispositif de démarrage à froid : (cold starting aid) Note : - La résistance électrique peut-être par exemple, placée dans la tubulure entre le turbocompresseur et le collecteur d'admission.</p>	<p>Dispositif comportant une résistance facilitant les démarrages à froid.</p>
<p>Disque d'embrayage à garniture céramique :</p>	<p>Disque d'embrayage doté de garnitures en céramique (métalocéramix).</p>
<p>Disque de roue : (disc wheel)</p>	<p>Surface conique qui, dans une roue à disque, remplace les rayons et assure la liaison entre le moyeu et la jante.</p>
<p>Durite de radiateur : (radiator hose) Note : - Ce tuyau sert aux raccords faits spécifiquement entre le radiateur et le bloc-moteur.</p>	<p>Tuyau de caoutchouc moulé, utilisé pour faire des raccords dans le circuit de refroidissement.</p>
<p>Écartement d'essieux : (spread)</p>	<p>Distance séparant les axes des essieux reliés à la même suspension.</p>
<p>Échappement vertical :</p>	<p>Cheminée d'échappement montée verticalement à l'arrière de la cabine de conduite.</p>
<p>Emmarchement en caillebotis :</p>	<p>Emmarchement de véhicule rendu sécuritaire par l'addition d'un matériau antidérapant.</p>
<p>Empattement (E) : (wheelbase)</p>	<p>Distance séparant les axes des essieux avant et arrière d'un véhicule.</p>
<p>Énergie :</p>	<p>Possibilité ou capacité de produire un travail.</p>
<p>Essieu avant reculé : (set back front axle)</p>	<p>Essieu directeur monté en position reculée par rapport au pare-chocs.</p>
<p>Essieu directeur : (steering axle)</p>	<p>Essieu porteur dont les roues, reliées à la direction, sont montées sur des pièces pouvant pivoter autour d'axes portés par les extrémités de la poutre centrale de l'essieu.</p>
<p>Essieu porteur : (carrying axle) Note : - Un essieu porteur comprend tout ce qui se trouve entre la suspension et le sol; il peut être moteur, directeur, ou auto vireur.</p>	<p>Ensemble de roues disposées symétriquement sur une même poutre d'essieu, destiné à supporter une partie de la charge.</p>
<p>Essieu relevable : (auxiliary lift axle)</p>	<p>Essieu auxiliaire muni d'un dispositif de relevage pneumatique pouvant être commandé du poste de conduite.</p>
<p>Essieu tandem écarté : (spread tandem axle)</p>	<p>Essieu tandem dont l'écartement est supérieur au minimum requis par le constructeur.</p>
<p>Essieu tandem : (tandem axle) Note : - La forme abrégée tandem est aussi utilisée,</p>	<p>Train de roues comportant un ensemble de deux essieux porteurs.</p>

en anglais et en français.	
Exploitant :	Personne qui offre des services de transport de personnes ou de marchandises ou qui exploite un véhicule lourd pour ses propres besoins.
Fabrication :	Ensemble des opérations d'achat, de transformation, d'usinage, d'assemblage, de finition, d'essais, etc., requis pour obtenir le véhicule décrit dans la présente norme.
Fardier :	Semi-remorque à plancher très bas servant pour le transport des cargaisons lourdes ou de grandes dimensions.
Fiche journalière : (log book)	Document où un chauffeur doit notamment inscrire toutes ses activités, en en précisant le moment et la durée.
Filtre à air sec : (dry air filter)	Dispositif équipé d'un élément sec, destiné à débarrasser l'air d'admission des poussières qui pourraient entrer dans le moteur.
Flexible de liaison : (trailer brake hose)	Dispositif souple muni d'une tête d'accouplement, assurant la liaison de freinage pneumatique entre les différents véhicules d'un ensemble routier.
Fourgon frigorifique : (refrigerator van body or reefer)	Fourgon isotherme muni d'un groupe frigorifique permettant d'abaisser la température à l'intérieur de la caisse et de la maintenir à la valeur requise.
Fourgon isotherme : (insulated van body)	Fourgon dont la caisse comporte des parois isolantes permettant de limiter les échanges de température entre l'intérieur et l'extérieur.
Fourgon : (van body)	Carrosserie de véhicule industriel constituée d'une caisse rigide entièrement couverte pour protéger les marchandises transportées.
Fournisseur :	Toute entreprise qui honore un contrat de biens ou services avec votre compagnie.
Frein à disque : (disc brake)	Frein à friction comportant un disque fixé sur le moyeu de roue et sur lequel viennent s'appuyer des plaquettes solidaires de l'étrier.
Frein moteur par compression : (engine brake)	Frein complémentaire consistant en un dispositif qui transforme le moteur en compresseur pour provoquer une consommation d'énergie plutôt qu'une production, entraînant une action de freinage sur la transmission.
Frein : (brake)	Dispositif servant à ralentir ou arrêter le mouvement d'un véhicule routier.
Garniture de frein : (brake lining)	Bande de matériau de frottement rivetée, collée ou boulonnée sur la semelle des segments de frein, servant à augmenter la force de frottement.
Groupe frigorifique : (refrigeration unit)	Dispositif mécanique de production de froid servant à abaisser, par compression, la température à l'intérieur de la caisse et à l'y maintenir au-dessous d'un maximum déterminé.
Horomètre : (hour meter)	Appareil à cadran, monté sur le tableau de bord, qui totalise les heures de fonctionnement du moteur.
Intermédiaire :	Personne qui, contre rémunération, s'entremet directement ou indirectement dans une transaction entre des tiers ayant pour objet le transport par véhicule lourd d'une personne ou d'un bien.

Laisser tomber la semi-remorque sur ses béquilles : (hdrop It On the Nose)	Laisser tomber la semi-remorque sur ses béquilles (<i>uncoupling a tractor from a semi-trailer without lowering the landing gear to support the trailer's front engine</i>).
Lb-pi :	Mesure de couple.
Levier à réglage automatique : (<i>automatic slack adjuster</i>)	Levier de frein à tambour auquel est incorporé un mécanisme de rattrapage automatique d'usure.
Limite élastique :	Contrainte à laquelle l'allongement permanent débute.
Longeron de cadre de châssis :	Élément longitudinal d'un cadre de châssis.
Manomètre à air comprimé double aiguille :	Manomètre à air comprimé muni de deux aiguilles, servant à mesurer la pression de chacun des deux circuits séparés d'un système de freinage pneumatique.
Masse totale en charge (M.T.C.) :	Masse totale maximum de l'ensemble: véhicule tracteur, remorque, passagers, plus tous les objets transportés à bord du véhicule et de la remorque.
Poids nominal brut combiné (PNBC) :	Poids technique maximal déterminé en additionnant le poids technique maximal de chacun des véhicules constituant un ensemble.
Poids nominal brut du véhicule (PNBV) :	Poids total maximum du véhicule chargé à sa capacité nominale et prêt à prendre la route.
Mise en portefeuille : (<i>jackknife</i>)	Termes à éviter : tête-à-queue; mise en travers; mise en ciseaux... Accident qui se produit lorsque l'angle de débattement latéral entre un tracteur routier et une semi-remorque est supérieur à 90 degrés dans le plan horizontal.
Mise en attente (<i>Lay-over</i>)	Fait, pour un camionneur qui parcourt de longues distances et qui a livré son chargement, d'être en attente d'un autre contrat de livraison qui lui permette de revenir chez lui ou à son point de départ. Note : Puisqu'il est question d'une période d'immobilisation, on parlera parfois, dans les mêmes contextes, de temps d'attente (en anglais lay over time). [Source : Jean Bédard - Office québécois de la langue française, 2002]
Module de section cm^3 (po^3) :	Rapport entre le moment de flexion d'une poutre et la contrainte maximum à l'extrémité des semelles de cette poutre.
Moment d'inertie polaire :	Moment d'une poutre le long de son axe principal, pour calculs de torsion. Utilisé dans les calculs de châssis.
Newton-Mètre (Nm) Moment ou couple : <i>1 Kgf = 9,8 Newton-mètre.</i>	Mesure de couple, Kgf - m (kilogramme-force-mètre).

Organe reconditionné :	Organe usagé qui a été reconditionné en atelier. Aussi : organe rénové, organe remis à neuf.
Pare-chocs : (bumper)	Garniture servant à amortir partiellement le choc et à protéger les véhicules contre une déformation des éléments principaux.
Plateau semi-surbaissé : (single drop deck platform body)	Plateau monté sur une semi-remorque à cadre de châssis semi-surbaissé.
Plateau surbaissé : (drop floor platform body)	Plateau monté sur une semi-remorque à cadre de châssis surbaissé.
Plate-forme : (platform)	Partie ouverte d'une superstructure de véhicule sur laquelle le personnel de conduite peut se tenir debout.
Poids à vide ou poids en ordre de marche :	Poids d'un véhicule routier carrossé, excluant sa charge utile.
Poids à vide :	Poids total du véhicule sans chargement, prêt à prendre la route.
Poste de conduite : (driver's cockpit)	Emplacement normalement prévu pour être occupé par l'opérateur de l'équipement.
Poste de pesée :	Poste de contrôle routier destiné à vérifier la conformité des véhicules lourds à l'égard de leur poids.
Poutre d'essieu : (axle beam) Note : - La pièce centrale solide mais creuse d'un pont moteur est appelée poutre de pont.	Pièce centrale solide d'un essieu porteur.
Préfiltre à carburant : (primary fuel filter)	Dispositif muni d'1 cuve de décantation dont le rôle principal consiste à débarrasser le carburant de l'eau qu'il peut contenir.
Prise de mouvement : (Power take-off et abréviation PTO)	Prise de puissance mécanique permettant d'utiliser une partie de l'énergie dispensée par le moteur de traction du véhicule pour alimenter une autre fonction que le déplacement du véhicule.
Propriétaire :	Dans le domaine des transports, personne dont le nom apparaît au certificat d'immatriculation d'un véhicule lourd. Possédant ou locataire à long terme (plus d'un an).
Puissance : Cheval-vapeur (H.P. horse-power) : 33 000 livres-pied par minute ou 550 lb-pi par seconde. BHP : unité de puissance équivalant à 75 kilogrammes-mètre par seconde.	Travail accompli pendant un certain temps.
R/min : (RPM)	Nombre de révolution par minute.
Rapport de multiplication du différentiel : (ratio)	Comme la couronne dentée a plus de dents que le pignon, il se produit une démultiplication dans le différentiel. Le rapport des engrenages varie selon le modèle de véhicule et de moteur. Exemple : 3.60 : 1

	cela veut dire que la couronne a 3.60 fois plus de dents que le pignon de commande, ce dernier ayant à tourner 3.60 fois pendant que la couronne ne tourne qu'une fois.
Rattrappeur d'usure : (slack adjuster)	Dispositif mécanique qui compense l'augmentation du jeu résultant de l'usure entre les garnitures de frein et la piste de freinage de façon à régler ce jeu à la valeur requise pour un freinage correct.
Référence (Réf.) :	Fabricant, marque, modèle, produit ou composant reconnu par votre compagnie et dont les performances et les caractéristiques sont acceptées. Tout substitut doit être équivalent ou supérieur pour être considéré.
Refroidisseur intermédiaire : (air to air)	Procédé de refroidissement qui fait passer le flux d'air de suralimentation à travers un refroidisseur thermique air/air.
Ressort à lames paraboliques : (dégressives) Note : - Un ressort à lames paraboliques comporte toujours moins de lames qu'un ressort à lames multiples et peut se retrouver à l'avant ou à l'arrière d'un véhicule.	Ressort de suspension dont les lames de forme parabolique sont plus épaisses au centre qu'aux extrémités.
Ressort auxiliaire : (auxiliary spring) Note - Le ressort auxiliaire, posé sur le ressort principal, ne prend contact avec des patins fixés aux longerons qu'au-delà d'une certaine déflexion, donc d'une certaine charge.	Ressort de suspension d'essieu simple reposant sur le ressort principal arrière, qui ne travaille que lorsque le véhicule est en charge.
Ressort pneumatique : (air spring)	Dispositif en caoutchouc, à souplesse variable, remplaçant les ressorts à lames dans une suspension pneumatique.
Ressort principal : (main spring)	Ressort de suspension arrière, à lames, reposant par son milieu sur le pont d'un essieu simple et sur lequel peut être monté un ressort auxiliaire.
Rétroviseur chauffant ou thermique ou dégivrant : (heated outside mirror)	Rétroviseur latéral extérieur doté d'un élément électrique capable de chauffer le miroir durant la saison hivernale ou pendant les périodes pluvieuses.
Rétroviseur grand angle ou d'approche : (convex rear view mirror)	Rétroviseur extérieur convexe de type grand angle.
Ridelle latérale : (body side board)	Ridelle montée sur chacun des deux côtés d'une carrosserie d'un véhicule industriel et servant à maintenir la charge.
Roue à disque : (disc wheel)	Roue munie d'une jante à laquelle un disque a été soudé ou riveté.
Roue à rayon : (spoke wheel)	Roue garnie d'un nombre varié de rayons, servant à supporter la ou les jantes.
RRIM :	Reinforced Resine Injection Molding.
Sellette d'attelage : (fifth wheel)	Partie du dispositif d'attelage de remorque, solidaire du tracteur par l'intermédiaire d'un axe d'articulation perpendiculaire au plan longitudinal médian de celui-ci, destinée à recevoir la charge de la

Aussi : - sellette d'attelage élévatrice, à réglage manuel, à réglage pneumatique, plaque d'attelage, pivot d'attelage.	semi-remorque exercée sur le tracteur par le biais du pivot d'attelage et à transmettre les efforts de traction et de freinage.
Semi-remorque porte-engins surbaissée : (double drop lowbed)	Terme à éviter : fardier. Semi-remorque surbaissée à col-de-cygne, conçue pour le transport d'engins de travaux publics.
Semi-remorque : (semi-trailer)	Remorque routière dont la partie antérieure sans roues est dotée d'une contre-sellette comportant un pivot d'attelage et de béquilles qui servent de point d'appui lorsque le véhicule est dételé.
Sous-traitant : (broker) Mot anglais familier dans l'industrie du camionnage pour désigner un "sous-traitant".	Dans l'industrie du camionnage, chauffeur propriétaire au service d'un exploitant.
Surface de chargement :	Surface plane d'une carrosserie de véhicule industriel servant au chargement.
Suspension pneumatique :	Suspension dotée de ballons pneumatiques au lieu de ressorts métalliques.
Suspension :	Ensemble des organes du véhicule qui assurent la liaison flexible entre le cadre de châssis et les essieux.
Système de freinage pneumatique :	Système de freinage comportant des freins de base équipés de récepteurs de freinage à air comprimé sur tous les essieux.
Système de freins ABS : (ABS = Antilock Braking System).	Système de freinage à contrôle de glissement.
Tachymètre ou compte-tours : (tachometer)	Appareil à cadran qui indique en permanence le régime de rotation du moteur en tours par minute.
Témoin d'usure des garnitures de frein ou indicateur : (brake lining wear indicator)	Voyant intégré au tableau de bord, indiquant soit l'usure avancée des garnitures de frein, soit un jeu anormal entre une garniture de frein et la pièce de frottement.
Témoin de défaillance : (failure indicator)	Dispositif lumineux ou sonore indiquant une anomalie de fonctionnement.
Tête-à-queue : (swing-around)	Dérapage du train de roues arrière qui fait pivoter un véhicule isolé de 180 degrés autour d'un point situé vers les roues avant par suite d'une augmentation soudaine de la dérive sur l'essieu arrière.
Toile ou canevas : (canvas) Note : - Au Québec, le terme toile est utilisé abusivement pour désigner une bâche.	Bâche non imperméabilisée dont on se sert pour recouvrir une benne lors de transports en vrac.
Tracteur haut-le-pied : (bob tail tractor)	Tracteur routier circulant sans être attelé à une semi-remorque.
Tracteur long courrier :	Tracteur routier construit pour de très longs parcours.
Tracteur routier : (road tractor)	Véhicule motorisé comportant une sellette d'attelage et des branchements électriques et pneumatiques servant à l'éclairage et au freinage d'une semi-remorque.
Train routier :	Au Québec, ensemble de véhicules constitué d'un tracteur attelé à deux semi-remorques.

Transporteur :	Entreprise ou individu offrant des services de transport de personnes ou de biens, ou qui exploite un véhicule lourd pour ses propres besoins. Synonyme d'exploitant.
Triangle de présignalisation : (emergency warning triangle)	Panneau en forme de triangle devant être placé, en cas de panne, sur la chaussée, dans l'axe du véhicule à environ 50 pas à l'arrière de ce dernier, de façon à être visible à une distance d'au moins 100 m par tout véhicule venant de l'arrière.
Véhicule à essieu simple : (single axel vehicle)	Véhicule comportant un train de roues arrière muni d'un seul essieu porteur.
Véhicule industriel ou commercial : (commercial vehicle)	Véhicule routier destiné soit au transport de marchandises, soit au transport collectif de personnes.
Véhicule lourd :	Véhicule ou ensemble de véhicules routiers dont la masse nette est supérieure à 3 000 kg.
Véhicule motorisé : (motor vehicle)	Moyen de transport routier capable de se déplacer par son propre moteur de traction.
Véhicule tandem-tandem : (tandem-tandem)	Camion porteur lourd muni de deux essieux directeurs en tandem à l'avant et d'un pont tandem à l'arrière.
Véhicule utilitaire léger : (light duty truck)	Véhicule motorisé de gamme légère dont la masse totale en charge est habituellement inférieure à 4 535 kg (10 000 lb).
Ventilateur autodébrayable : (clutch fan)	Ventilateur dont le moyeu est muni d'un dispositif automatique de débrayage.
Vérification journalière :	Activité également désignée à tort sous le nom de "ronde de sécurité" où le chauffeur, avant de prendre la route, effectue l'examen minutieux des différentes composantes de son véhicule ou ensemble de véhicules. Le résultat de cet examen comprenant, entre autres, les défauts mécaniques décelés sont consignés sur une fiche imposée par règlement.
Vibreux (ou bruiteur) de basse pression d'air :	Dispositif sonore qui donne l'alerte au conducteur en cas de défaillance du circuit de refroidissement ou du circuit de l'huile de graissage du moteur.
Volets de radiateur : (radiator shutters)	Volets thermostatiques placés devant le radiateur et actionnés pneumatiquement pour limiter les variations de température dans le circuit de refroidissement du moteur de traction.
Voyant de trottoir ou oculus : (visibility window)	Hublot aménagé dans la partie inférieure de la portière droite de la cabine de conduite.
Vraquiste :	Au Québec, personne transportant des matériaux en vrac à l'aide d'un véhicule lourd muni d'une benne basculante.

Bibliographie :

Energuides 1999. Hydro-Québec. Vocabulaire des Véhicules de transport routier.